

## ENTRETIEN AVEC ANDRÉ BELLON, ANCIEN DÉPUTÉ PS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ET PRÉSIDENT-FONDATEUR DE L'ASSOCIATION "POUR UNE CONSTITUANTE"

Natif de la cité phocéenne, André Bellon (prononcez béllon nous dit-il) a été choisi par les électeurs bas-alpins comme député du Parti Socialiste des Alpes-de-Haute-Provence (2<sup>e</sup> circonscription) aux élections de 1981, 1986 et 1988. Polytechnicien (promo 1963) ingénieur civil des Ponts et Chaussées, DES d'économie, il est élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en 1992. Retiré de la politique il est auteur de plusieurs ouvrages et plume régulière du Monde diplomatique. En 2007, il est à l'origine de l'association pour une Constituante dont il est président. Celle-ci appelle le peuple français à modifier les institutions et à se réapproprier la vie politique autour de l'élection d'une assemblée constituante et de l'élaboration de cahiers de doléances. A un an des élections présidentielles, il nous a semblé opportun de lui proposer cet échange.

### Quelles sont pour vous les grandes étapes de la perte de la souveraineté populaire ?

**André BELLON** : Il n'y a pas d'étapes, au sens propre. Il est bien certain que le Parlement n'a aujourd'hui qu'un pouvoir très limité à la fois par le Président de la République, le gouvernement qu'il nomme (abus du 49-3) et le poids croissant de l'Union européenne, celle-ci agissant par directives et la Cour de justice de Luxembourg élargissant ses compétences plus que de raison. Ce qui est extraordinaire, c'est que la classe politique n'a pas particulièrement combattu ces évolutions, acceptant la prééminence du droit européen sur le droit national. A priori, ces évolutions mettant en cause les principes démocratiques étaient autrefois combattues par la gauche, en particulier un certain François Mitterrand dans son ouvrage « le coup d'état permanent ». Mitterrand devenu Président a légitimé ces mêmes institutions, avalisant un consensus contre la souveraineté populaire. Le coup d'état contre le vote exprimé par les Français le 29 mai 2005 a été une manière d'exprimer ce consensus. Les partis les plus importants de l'époque étaient favorables au traité et, de fait, François Hollande a aidé Nicolas Sarkozy à bafouer le vote des Français en laissant passer le traité de Lisbonne. Le parti socialiste a fini par privilégier le projet européen par rapport aux objectifs sociaux, confondant ainsi, contrairement à Jean Jaurès, mondialisme et internationalisme.

### Comment, par une constituante, le peuple pourrait-il se réapproprier son destin ?

Comme vous l'avez compris, la question est de reconstruire le peuple en tant qu'être politique, et ce conformément à toute la tradition démocratique et républicaine. Proposer l'élection d'une Constituante est une manière symbolique et cohérente avec l'Histoire de répondre à cet objectif. Il est bien évident que cela ne suffit pas en soi. Il faut débattre de la manière de créer la légitimité d'une telle assemblée. Nous y travaillons à partir de l'idée des assemblées communales de citoyens.

### Comme on peut en prendre connaissance dans vos écrits quels ont été les rendez-vous ratés avec l'Histoire qui auraient redonné le pouvoir au peuple ?

Contrairement à des discours assez fréquemment tenus dans les enceintes officielles, les citoyens ne se désintéressent pas du tout de la vie politique. Ils ont par contre de plus en plus le sentiment que leur avis n'influence pas grand-chose. Le vote lors du référendum du 29 mai 2005 a été un grand moment de mobilisation, j'en ai été témoin. Ceux qui ont bafoué ce vote devraient en rendre compte au tribunal de l'histoire. Le mouvement des gilets jaunes a été aussi un rendez-vous totalement manqué, le pouvoir ayant refusé tout dialogue sérieux et utilisé de plus en plus la répression. Ne parlons pas ici des « grands débats » initiés par Emmanuel Macron et ressemblant, pour l'essentiel, à un dialogue entre lui et lui. On pourrait parler aussi des grandes manifestations contre la loi retraite,... Il ne s'agit pas ici de magnifier les manifestations en elles-mêmes. Il s'agit de voir que le contrat social, fondement même de la République, n'existe plus et que le pouvoir ne laisse plus que la violence comme exutoire. Dans ce cadre, l'élection de la Constituante est la réponse pacifique, démocratique et rassembleuse face à la crise.

**Seriez-vous d'accord pour introduire dans la Constitution un vrai pouvoir judiciaire, là où il n'y a aujourd'hui qu'une « autorité judiciaire » qui rend les juges moins réellement indépendants ?** C'est une question très ancienne et il est vrai que la place, le rôle et le contrôle de

la justice sont à redéfinir. La constituante ayant à définir la Constitution, elle aura évidemment à se saisir de la question. Cela étant, je pense que la question est plus large : quels sont les pouvoirs ? Y a-t-il séparation des pouvoirs ? Comment affirmer le pouvoir du peuple, le rôle des citoyens et leur pouvoir de contrôle ? A l'heure des rengaines sur l'état de droit, qui définit le droit alors que tant d'organes, depuis le Conseil Constitutionnel, organisme désigné politiquement, jusqu'à la cour de Luxembourg, organisme largement autonome, s'en prévalent ?

### Doit-on introduire dans le mode d'élection, un système à trois niveaux mélangés : le scrutin majoritaire, la proportionnelle, et le tirage au sort ?

Depuis plusieurs années, la question est de savoir comment exprimer la volonté collective, en particulier par la démocratie directe ou par des représentants. Si, pour l'instant, nous parlons de représentants, ce qui inévitablement, se posera dans le long terme, il paraît évident que ceux-ci doivent représenter. Cela veut dire qu'ils sont porteurs d'un mandat. Cela exclut immédiatement le tirage au sort, à moins de penser que les désignés ont un mandat divin. Si la proportionnelle donne un mandat, c'est celui du parti qui anime la liste,

ce qui implique que nous réfléchissions au rôle et au poids des partis, à la possibilité de remettre en cause les partis tels qu'ils sont et de créer de nouvelles listes,... Je me garde donc de répondre directement à votre question car elle impose de réfléchir à la question des mandats, de leur côté impératif ou pas, au contrôle des élus,... Tout cela fait partie des questions sur lesquelles nous travaillons.

### La légitimité, la confiance pour les élus nationaux ne cesse de s'écorcher, à contrario celle des élus locaux reste encore à une certaine belle jauge, comment pourraient-ils redorer leur blason ? Cela passe-t-il par une « débordélisation » si vous me passez l'expression des bancs du Palais Bourbon.

Une expression souvent entendue jusqu'à une date récente de la part des partisans de l'actuelle constitution est que, si nous n'avions pas ce système, le gouvernement aurait déjà sauté. En bref, nos institutions empêcheraient le « bordel » au sommet de l'Etat. Ce discours, typique de ceux qui passent leur temps à critiquer la 4<sup>ème</sup> République, ignorait volontairement que ce « calme » institutionnel se faisait au détriment de la paix sociale. Il devient difficile à tenir alors que nous avons à la fois le désordre politique et le désordre social.

Le problème de la légitimité du pouvoir, pourtant posé depuis des années, ne peut plus être niée. Il est naturellement plus fort au sommet des institutions qu'à la base. Si vous acceptez d'en parler, la question de l'élection d'une Constituante viendra naturellement.

### Les dérives, la non prise en compte des aspirations issues des urnes, ont-elles selon vous une forte part dans la montée des extrêmes de gauche comme de droite ? Vous écriviez dans le Monde diplomatique « 2005, un peuple disait non ! »

Il y a comme un parfum de 1789, disent certains. Sans aller trop loin dans ce genre de parallèle, on voit bien que le climat se radicalise et donc, naturellement pousse vers les forces plus radicales. Personnellement, j'ai écrit, dans le Monde diplomatique en 2014 un article intitulé « Bonapartisme ou Constituante ». Entendez par là que le système politique, s'il refuse d'être remis en cause, mène à des formes radicales du pouvoir. Si on veut les éviter, la solution est le retour au peuple.

